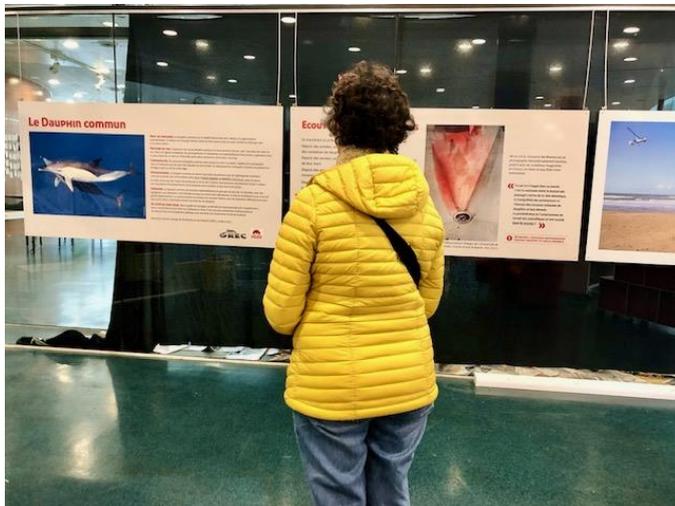


# LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

## A LA ROCHELLE, EXPOSITION "INDIFFERENCE" SUR L'ECHOUAGE DES DAUPHINS



L'association « Les Blairoudeurs », en partenariat avec FNE Nouvelle-Aquitaine, vous propose de découvrir l'exposition « Indifférence » sur la thématique des échouages de dauphins dans la bibliothèque universitaire de La Rochelle du 25 mars au 1<sup>er</sup> mai.

### Présentation de l'exposition

En 2022, France Nature Environnement (FNE), a mandaté le photographe Giovanni Del Brenna pour parcourir les plages de Vendée et documenter le phénomène grandissant des échouages de dauphins sur les côtes. Cette initiative a donné naissance à l'exposition choc "Indifférence", qui explore les causes des mortalités des dauphins communs,

analyse les politiques publiques en la matière tout en proposant des solutions éclairées.

Entre le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et le 30 avril 2023, un total de 1 482 petits cétacés ont été découverts sans vie sur les plages et les estrans de l'Atlantique. Ce triste bilan bat largement les chiffres des années précédentes, déjà marquées par des statistiques impressionnantes, comme ceux des hivers 2018-2019 (1123 carcasses) et 2019-2020 (1021 carcasses), les signalements s'étant interrompus les années suivantes en raison de la crise sanitaire.

Selon Olivier Van Canneyt, biologiste à l'observatoire des mammifères et des oiseaux marins Pelagis de La Rochelle, "Les premiers échouages multiples de dauphins communs se sont produits à la toute fin des années 1980. Depuis, ces événements ont été observés presque chaque année de manière plus ou moins intense et connaissent une nouvelle et forte accélération depuis 2016. L'observatoire collecte en continu des données relatives aux échouages le long du littoral français depuis plus de 40 ans. Ce travail permet de constituer de longues séries temporelles, indispensables pour surveiller les tendances des échouages et mettre en lumière des événements inhabituels. Le travail de Pelagis revêt une importance cruciale dans l'évaluation de la santé de l'écosystème marin et dans le soutien scientifique aux politiques de conservation des mammifères et oiseaux marins.

L'augmentation des échouages de dauphins sur nos rivages doit susciter une prise de conscience collective, engageant l'ensemble de la société et pas seulement les acteurs de la pêche. Une synergie entre les professionnels de la pêche, les scientifiques, les citoyens et les décideurs politiques s'avère indispensable pour répondre aux défis de la protection de la biodiversité marine. Trouver des solutions ensemble c'est trouver des solutions durables, essentielles pour préserver la précieuse ressource qu'est l'océan.

A l'heure actuelle, un arrêté a été pris par le secrétariat d'État chargé de la Mer, instaurant une période d'interdiction de pêche d'un mois en 2024, 2025 et 2026, du 22 janvier au 20 février inclus, pour tous les bateaux de huit mètres ou plus équipés de certains types de filets. Cette mesure répond à une demande du Conseil d'État, lui-même saisi par l'ONG Sea Shepherd, France Nature Environnement, la Défense des milieux aquatiques (DMA) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

## LA MER EN DEBAT : LA MOBILISATION DE NOS ASSOCIATIONS



Après les escales en Aquitaines sur lesquelles la Sepanso s'est mobilisée, a eu lieu les 8 et 9 mars l'escale du bassin rochelais de « la mer en débat », organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Dans le cadre de cette grande consultation citoyenne sur l'avenir de la mer, sur la conciliation de la préservation de la biodiversité et du déploiement des activités économiques, dont l'activité supplémentaire de l'éolien en mer, un atelier-débat s'est tenu le 8 mars à La Rochelle. Marie-Dominique Monbrun, Alain Chabrolle et Isabelle Loulmet y ont participé et ont constaté que la biodiversité était un des sujets mis fortement en valeur par les participantes et participants. Ont aussi été mis en avant la nécessité d'une planète "habitable " et le bon état écologique de la mer, l'importance des zones littorales, l'enjeu des liens terre- - mer, l'urgence de l'adaptation et la nécessité du dialogue entre toutes les parties prenantes

La soirée s'est conclue par une table ronde lors de laquelle FNE NA a pu souligner l'importance de la préservation des aires marines protégées et de la sobriété comme un des leviers de la transition écologique à mener collectivement.

Le 16 mars à Bordeaux s'est déroulée une journée intitulée « la mer en 3D » qui a rassemblé 80 personnes : 60 citoyens et citoyennes, et 20 acteurs parmi lesquels Xavier Chevillot pour la Sepanso Aquitaine, et Marie-Dominique Monbrun et Isabelle Loulmet pour FNE NA.

Protéger et partager sont bien les enjeux qui émergent du débat à ce stade, mais l'objectif de bon état écologique mérite toujours d'être rappelé. L'exercice quelque peu forcé de cartographier les zones propices à l'éolien a été l'occasion de rappeler notre demande de les exclure des aires protégées, et de mieux connaître les visions des différents acteurs.

Cette animation se déroulait en simultanée dans 5 villes : Bordeaux, Rennes, Rouen, Marseille et Lyon, et se conclura le 6 avril à Paris. Après tirage au sort des candidats, Marie-Dominique Monbrun participera à la journée à Paris.

FNE NA prépare un cahier d'acteur, qui sera mis en ligne sur le site du débat public, comme plusieurs de ses associations dont la Sepanso Aquitaine, pour affirmer ses objectifs d'équilibre entre les enjeux du climat et de la biodiversité, et pour soutenir l'impératif à atteindre : le bon état écologique du milieu marin.

Pour en savoir plus : [www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-nouvelle-aquitaine-4679](http://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-nouvelle-aquitaine-4679)

## SENTINELLES DE LA NATURE

### Campagne Sentinelles de la Haie 2024 – du 4 mars au 30 avril 2024

A l'occasion du début du printemps, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine et son réseau d'associations vous invite à agir pour la préservation des haies. Vous pouvez contribuer à un état des lieux du réseau de haies grâce à notre campagne « Sentinelles de la Haie » qui se déroulera du 4 mars au 30 avril 2024.

Toute l'action sera présentée dans plusieurs webinaire flash qui permettront de répondre à toutes vos questions. Vous pouvez [vous inscrire ici](#) à un ou plusieurs des 8 webinaires organisés tout au long de la campagne.

### Qu'est-ce qu'une haie et pourquoi la protéger ?

Une haie est une structure linéaire continue composée d'une ou plusieurs strates de végétation : arbustes, arbrisseaux et arbres. Elle constitue un véritable écosystème pour la biodiversité qu'elle abrite.

Pourtant, chaque année, un linéaire de 23 500 kilomètres de haie disparaît en France. Au total, depuis 1950, 70% des haies ont disparues, selon un rapport de 2023 du [CGAAER](#).

Nous devons défendre la haie pour plusieurs raisons :

- Pour ses fonctions cruciales pour le cycle de l'eau : amélioration de la qualité de l'eau par filtrage des polluants, diminution du risque d'inondation, limitation de l'érosion des terres agricoles, etc
- Pour ses fonctions cruciales pour l'environnement : lutte contre le changement climatique, reconquête de la biodiversité, trame verte, etc
- En tant que paysage culturel ;
- Pour son intérêt dans la production agricole et sa possible valorisation économique.



### Comment agir ?

FNE Nouvelle-Aquitaine et son réseau associatif régional, avec d'autres fédérations du mouvement FNE (Alsace, Bretagne, Lorraine, Normandie et Occitanie-Pyrénées), a décidé de lancer une campagne pour protéger les haies. Le but est de recenser un maximum d'initiatives favorables qui préservent et restaurent les réseaux de haies et de faire un état des lieux des dégradations qu'elles subissent. Participez à la promotion de la haie, du 4 mars au 30 avril, en devenant une « Sentinelle de la Haie ».

Cette campagne permet aux citoyennes et aux citoyens d'agir directement en partenariat avec les associations de protection de l'environnement, et ainsi donner vie au principe constitutionnel selon lequel « Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. » (art 2 Charte de l'environnement).

Pour participer, rendez-vous sur le site [Sentinelles de la nature](#).

Pour tout apprendre de l'action n'hésitez pas à utiliser le [Kit Sentinelles de la haie 2024 consultable ici](#).

### Pourquoi nous alerter ?

Grâce à votre participation, vous pourrez mettre en valeur tous les acteurs qui œuvrent en faveur des haies (communes, agriculteurs, associations, citoyens, entreprises, etc). Notre réseau associatif disposera également d'un état des lieux qui appuiera nos arguments pour demander une réglementation plus ambitieuse et qui protège entièrement l'écosystème de la haie !

Du 15 mars au 15 août, l'Office Français de la Biodiversité déconseille toute intervention sur les haies afin de protéger la biodiversité qu'elle abrite et pour lesquels le printemps est une forte période d'activité, notamment pour les oiseaux nicheurs.

Pour plus d'information, voir le [Wiki sur les Haies de FNE](#).



**SENTINELLES DE LA HAIE**  
Rejoignez la communauté des gardiens-ne-s du vivant

**PROGRAMME WEBINAIRES  
SENTINELLES DE LA HAIE 2024**

**Lundi 4 mars**  
18h-19h  
Webinaire de lancement

**Mardi 12 mars**  
12h30-13h  
Session de rattrapage :  
fonctionnement et FAQ\*

**Jeudi 21 mars**  
18h-18h45  
Agiçons pour les  
ripisylves

**Mardi 26 mars**  
17h30-18h30  
Entretien des haies

**Vendredi 5 avril**  
12h-12h30  
Session de rattrapage :  
fonctionnement et FAQ

**Mardi 9 avril**  
18h-19h  
La protection  
juridique des haies

**Mercredi 17 avril**  
13h-13h30  
Session de rattrapage :  
fonctionnement et FAQ

\*FAQ : Foire Aux Questions

[WWW.SENTINELLESDELHAIE.NOVATORE.FR](http://WWW.SENTINELLESDELHAIE.NOVATORE.FR)

### Une campagne rythmée par des webinaires

Tout au long des deux mois de la campagne les associations participantes se sont coordonnées pour vous présenter un webinaire chaque semaine. Vous trouverez plusieurs webinaires de rattrapage qui permettront de présenter l'action et de répondre à toutes vos questions. Toutes les inscriptions à un de ces webinaires se déroulent sur ce [lien unique d'inscription](#).

3 webinaires thématiques sont également prévus :

- Agissons pour les ripisylve - jeudi 21 mars - 18h-18h45
- Bon entretien des haies - mardi 26 mars - 17h-18h30
- La protection des haies - mardi 9 avril - 18h-19h

### Ateliers Sentinelles à venir

Vous pourrez prochainement participer à trois ateliers Sentinelles :

- **Les informations liées à l'eau** (cartographie, utilisation de tableur, ...) le 2 avril de 16h à 17h, suite au succès de la première édition le 26 février et afin de permettre à tous ceux intéressés de participer.
- **Protéger la mer et le littoral, le 29 mai de 10h à 16 en forma mixte** (présentiel à Bordeaux et visio)
- **S'organiser face à la sécheresse, le 2 juillet à 18h en visio**

Pour vous inscrire, [c'est par ici](#).

## DECouvrez LA LETTRE EAU DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Dans le cadre du programme commun sur l'eau porté sur le bassin Adour-Garonne, FNE NA et son partenaire FNE Occitanie-Pyrénées vous proposent une lettre eau, œuvre collective portée par les associations du réseau FNE agissant sur le territoire du bassin Adour-Garonne.

Pour la Nouvelle-Aquitaine vous y découvrez les contributions de la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques et de la SEPANSO Landes, de Charente Nature, de la fédération Poitou-Charentes Natures et de FNE NA.



La lettre est consultable en [cliquant au lien suivant](#).

Pour recevoir les prochaines numéros de lettre Eau du bassin Adour-Garonne n'hésitez pas à [vous inscrire ici](#).

## PROTECTION DES ECOSYSTEMES

### PLAN REGIONAL D'ACTION DES CHIROPTERES : RENOVATION D'UN BATIMENT A AZAY-SUR-THOUE (79)

La Gâtine poitevine est une des éco-régions du bocage du grand Ouest présentant la plus grande densité de colonies de mise-bas, autrement dit de maternités, de chauves-souris. L'espèce phare de ce paysage bocager est assurément le Grand Rhinolophe dont les femelles gestantes vont se diriger vers des gîtes aux conditions thermiques favorables pour la mise-bas et l'élevage de leur jeune. C'est donc naturellement que les bâtiments calmes disposant de vastes combles comme les granges et églises abritent une grande partie de ces colonies.

La colonie de Grand Rhinolophe visée ici est située à Azay-sur-Thouet (Deux-Sèvres) et a été découverte par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) en 2021. Les propriétaires ont immédiatement montré leur intérêt pour cette espèce protégée et leur volonté d'agir pour sa conservation. Depuis cette découverte, l'association se charge du suivi de la colonie qui regroupe chaque année plus de 300 individus.

Cependant, le plancher du comble où les chauves-souris ont élu domicile à la belle saison était très humide et ajouré. Sa détérioration avancée engendrait des courants d'air et une luminosité croissante au sein du gîte, ce qui est défavorable aux chauves-souris.

La coordination des travaux a été menée par DSNE qui a fait appel à l'entreprise Bois et Paille, basée à VAUSSEROUX (79420), pour leur réalisation. Ainsi, l'ancien plancher en mauvais état a été retiré entièrement avant qu'un nouveau soit monté.

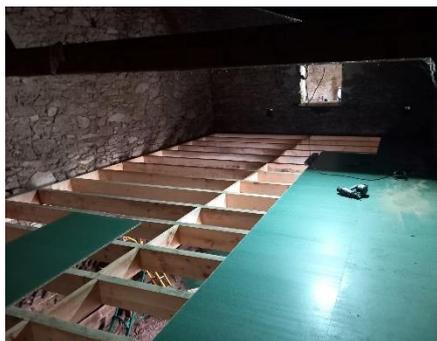
Les travaux ont débuté lundi 26 février 2024 pour se terminer mardi 27 février 2024 avec la mobilisation de 4 salariés de l'entreprise. A cette date, les chauves-souris ne sont pas encore arrivées dans leurs sites de mise-bas, ce qui a toutefois été vérifié par Emilien Brabant, chargé d'études chiroptères à DSNE lors du lancement des travaux.

Les chauves-souris sont des espèces protégées par la loi et bénéficient d'un Plan National d'Actions décliné à l'échelle régionale en Plan Régional d'Actions, porté par FNE Nouvelle-Aquitaine et mené par les associations locales comme DSNE sur le terrain. Dans ce cadre, une des actions vise à la conservation des colonies prioritaires et comprend l'intervention sur des bâtis dégradés dont l'état ne permet pas la conservation à long terme de la colonie. Ainsi, les propriétaires désirant œuvrer à la conservation de ces colonies peuvent être accompagnés financièrement.

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine est soutenu financièrement par le Fonds Vert et le Conseil Régional.



Avant



Pendant



Après

## ENQUETE MICROMAMMIFERES : A LA RECHERCHE DE PELOTES DE REJECTION

Depuis 2022, FNE Nouvelle-Aquitaine porte un programme d'amélioration des connaissances sur les micromammifères, mené sur le terrain par ses associations affiliées. Cette étude s'articule autour de deux axes majeurs : par l'analyse de pelotes de réjection des chouettes effraies, et en élaborant et appliquant des protocoles expérimentaux ciblant des espèces en particulier : repasse pour l'étude des Gliridés, étude de répartition par l'acoustique, recherche d'indices de présence du Rat des moissons, du muscardin...

Ce projet a aussi vocation à traiter le cœur du fonctionnement associatif en proposant une forte implication bénévole et grand public, notamment via de nombreuses animations « Pelotes » afin de faire découvrir au plus grand nombre ces espèces peu connues.

**C'est pourquoi, nous lançons dès à présent un appel à bénévoles ! Vous avez une chouette effraie près de chez vous ou vous souhaitez fournir des pelotes de réjection,**

**Contactez l'association la plus proche de chez vous ! [C'est par ici !](#)**



Les Effraies des clochers sont des rapaces nocturnes au régime alimentaire généraliste. Elles consomment par conséquent une multitude d'espèces de micromammifères qui peuvent être identifiés par l'étude de leur crâne. De fait, par la dissection de pelotes de réjection il est possible d'en apprendre d'avantage sur la répartition de ces petits mammifères discrets et méconnus.

Aidez-nous à améliorer les connaissances sur les micromammifères en Nouvelle-Aquitaine !

Les pelotes d'Effraie des clochers sont noires, très luisantes lorsqu'elles sont fraîches, mais grises et poussiéreuses lorsqu'elles sont anciennes. Elles sont toujours de forme arrondie régulière et ventrue.



Vous accueillez une Effraie des clochers chez vous ?

Contactez-nous !



 **Précaution**  
L'Effraie des clochers niche de Février à Mars : Attention au dérangement !

Ce programme est soutenu financièrement par le Conseil Régional et les Fonds Européens FEDER.

**[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)**

Comité de rédaction et crédits photos : Sarah Bouhier - Jules Boisseau - Michel Galliot – Moea Lartigau - Isabelle Loulmet – Cathy Mazerm – Emilien Brabant – Charente Nature - [lily2025](#) de [Pixabay](#)

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne